

PROJET DE RESTAURATION, AU SUD DU QUAI, AU PORT DE GASPÉ (SANDY BEACH)

Les requêtes de l'audience publique

Cote	Requête
CR3.1	Fermes Marines de Gaspé inc.
CR3.2	Société de développement de l'industrie maricole inc. (SODIM)
CR3.3	Ville de Gaspé
CR3.4	Table Maricole du Québec
CR3.5	Comité ZIP Baie des Chaleurs
CR3.6	Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

298

CR3.1

Projet de restauration, au sud du quai,
au port de Gaspé (Sandy Beach)

6212-06-004



FERMES MARINES
DE GASPÉ INC

Cabinet du ministre
15 MAR. 2013
MDDEP

Newport, le 8 mars 2013

À l'attention de :

Monsieur le ministre Yves-François Blanchet

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
675 boul. René-Levesque est, 30^e étage
Québec, qc, G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance et lu avec attention le communiqué du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en date du 29 janvier 2013 en ce qui concerne le « Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach) ».

Comme Fermes Marines de Gaspé est une entreprise dédiée à l'élevage en mer du pétoncle géant dans la Baie de Gaspé, nous nous sentons très concernés par les travaux de décontamination du quai puisque nous sommes des utilisateurs actifs du milieu visé par les dits travaux. Nous avons également assisté, le 19 février dernier, à la séance d'information sur le sujet et bien que beaucoup questions aient été posées, plusieurs sont demeurées sans réponse, ce qui est plutôt préoccupant. Pour toutes ces raisons, nous croyons qu'il est nécessaire qu'une audience publique soit tenue.

Monsieur le ministre, nous vous remercions du temps que vous consacrez à cette demande,

Respectueusement,

Jean-Philippe Hébert

Président



SODIM
Société de développement de l'industrie maricole inc.

M,

Cabinet du ministre

13 MAR. 2013

MDDEP

Cultiver la mer pour favoriser l'essor économique des régions maritimes

298

CR3.2

Projet de restauration, au sud du quai,
au port de Gaspé (Sandy Beach)

6212-06-004

Gaspé, le 11 mars 2013

Monsieur Yves-François Blanchet
Cabinet du ministre
Ministère du Développement durable, de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de restauration au port de Gaspé (Sandy Beach)
Demande d'audience publique**

Monsieur Blanchet,

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (B.A.P.E.) a tenu le 27 février dernier une séance d'informations afin de faire part aux usagers de la baie de Gaspé des grandes lignes du projet cité en objet. Lors de cette séance, des mariculteurs et des intervenants impliqués dans cette industrie vous ont fait part de leurs préoccupations quant au projet. Nous tenons, par la présente, à joindre notre voix à celles de ces personnes afin, à notre tour, de vous signifier nos craintes face à la réalisation de ce projet.

La Société de développement de l'industrie maricole inc. (SODIM) gère des fonds de capital de risque pour favoriser le démarrage et la croissance des entreprises maricoles sur le territoire de l'Est-du-Québec. Notre portefeuille d'investissement compte deux (2) entreprises opérant dans la baie de Gaspé, une entreprise mytilicole et une pectinicole. Nos investissements dans ces entreprises s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de dollars.

L'industrie maricole est relativement jeune au Québec et les entreprises qui opèrent font face à de nombreux défis d'ordre biotechnologique ou commerciaux. Elles doivent par ailleurs compter sur un environnement sain pour mener leurs opérations et assurer la mise en marché de leurs produits. Les informations que nous avons pu obtenir à ce jour quant au projet de restauration du quai de Gaspé nous laissent croire que celui-ci présente diverses menaces pour les opérations des entreprises et aussi pour leur santé financière. Les mesures d'atténuation proposées, qui laissent encore de nombreuses questions en suspens, ne nous semblent pas suffisamment analysées, éprouvées et documentées pour nous laisser croire que les risques liés au projet sont bien contrôlés.

.../2

Il nous apparaît important de bien réfléchir aux possibles coûts induits par le projet sur les frais d'opération des entreprises. Aussi, d'évaluer les risques réels de contamination des stocks en production à court et moyen terme avec, en corollaire, les pertes que pourraient subir les entreprises. Il faut aussi d'ores et déjà réfléchir aux mécanismes de dédommagement qui seraient mis en place s'il devait y avoir des impacts sur les entreprises.

À titre de partenaire financier et actionnaire des entreprises, nous souhaiterions que le BAPE aille plus loin dans sa réflexion à l'égard du projet à l'étude et des dispositions qui seront prises pour diminuer les risques sur les entreprises maricoles. Nous demandons à cet effet au BAPE de tenir des audiences publiques en lien avec le projet.

Espérant que vous pourrez donner une suite positive à la présente demande, je vous prie de recevoir, Monsieur Blanchet, nos salutations distinguées.



Sylvain Lefrance
Directeur général

Société de développement de l'industrie maricole inc. (SODIM)
137-3, rue de la Reine
Gaspé (Québec) G4X 1T5
Téléphone : 418 368-4044 ou sans frais 1 866 368-4044
Courriel : sodim@sodim.org

Le 12 mars 2013

298

CR3.3

M.
Projet de restauration, au sud du quai,
au port de Gaspé (Sandy Beach)

6212-06-004

Monsieur Yves-François Blanchet
Ministre
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de restauration au port de Gaspé (Sandy Beach)
Demande d'audience publique**

Monsieur le Ministre,

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a tenu le 27 février dernier une séance d'information afin de présenter le projet cité en objet. Après avoir pris connaissance de ce projet de restauration au port de Sandy Beach, la Ville de Gaspé sollicite un processus d'audience publique sur ce projet. Les éléments qui motivent cette demande de la part de la Ville de Gaspé sont les suivants :

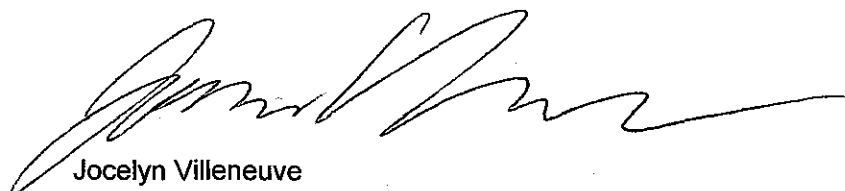
- Considérant que plusieurs préoccupations ont été soulevées par l'industrie de la mariculture lors de la séance d'information tenue le 27 février dernier, et considérant que la Ville de Gaspé favorise cette industrie sur son territoire, et qu'elle considère que les interrogations relevées par cette industrie sont légitimes et nécessitent une démarche d'audience publique ;
- Considérant que plusieurs scénarios, chacun incluant différentes options, ont été présentés pour la réalisation des travaux et que certains scénarios semblent contenir moins de risques environnementaux que d'autres ;
- Considérant que les procédés et techniques utilisés ne sont pas connus pour l'instant et qu'il serait important d'identifier certains d'entre eux pour ainsi favoriser, le cas échéant, des procédés et techniques disponibles sur le territoire.

En conséquence, la Ville de Gaspé sollicite la tenue d'une audience publique sur son territoire en regard du projet de restauration au port de Gaspé (Sandy Beach). Ce processus d'audience publique permettra sûrement de clarifier et bonifier le présent projet, d'entendre et de rassurer les groupes et personnes concernés et d'atteindre une acceptabilité sociale envers ce projet de restauration.

...2

Nous demeurons disponibles pour de plus amples informations et vous prions d'agréer,
Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'Urbanisme, de l'Aménagement
du territoire et de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jocelyn Villeneuve', written in a cursive style.

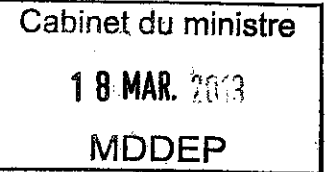
Jocelyn Villeneuve

JV/kb

c. c. Monsieur François Roussy, maire
Monsieur Sébastien Fournier, directeur général

Projet de restauration, au sud du quai,
au port de Gaspé (Sandy Beach)

6212-06-004



Gaspé, le 12 mars 2013

À l'attention de :

Monsieur Yves-François Blanchet.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
675 boul. René-Levesque est,
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
Québec, (Qc), G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique dans le cadre du projet « Restauration, au sud du quai, au port de Gaspé »

Monsieur le Ministre,

La Table Maricole du Québec est une table de type filière qui a pour mission de concerter les organisations jouant un rôle dans le développement du secteur québécois de la mariculture autour d'un plan stratégique et de créer, avec eux, l'environnement d'affaires nécessaire à la croissance de l'industrie selon les principes de développement durable.

La Table maricole regroupe les principaux acteurs privés et publics du secteur maricole québécois, soit :

- Le Regroupement des mariculteurs du Québec (RMQ);
- La Société de Développement de l'industrie maricole (SODIM) ;
- L'Association québécoise de commercialisation de poissons et fruits de mer (AQCMER) ;
- L'Association Québécoise de l'Industrie de la Pêche (AQIP) ;
- Le Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec (MERINOV)
- Le Ministère de l'Agriculture des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ;
- Le Ministère des Pêches et des Océans du Canada (MPO) ;
- Développement économique Canada (DEC) ;
- Le ministère des Finances et de l'Économie du Québec (MEFQ).

Malgré le fait que l'offre de l'industrie maricole ne présente qu'une faible part de l'industrie Québécoise, nous sommes persuadés de l'importance de ses activités au sein du secteur bioalimentaire de la province¹. La demande croissante des consommateurs pour les produits marins et la stagnation des prises en pêcheries commerciales expliquent que près de 50% de l'offre mondiale en produits marins provient déjà de l'aquaculture. Étant donné les risques déjà inhérents à la production maricole, il est impératif de s'assurer que tous les efforts sont faits pour ne pas en ajouter qui pourraient nuire au développement de cette production. D'autant plus en Gaspésie, là où une grande proportion de ces entreprises réalisent leurs activités.

1 : « Mémoire dans le cadre de la consultation générale et des auditions publiques sur le Livre Vert pour une politique bioalimentaire du Québec : Donner le goût du Québec. » RMQ/TM/SODIM. 2011.

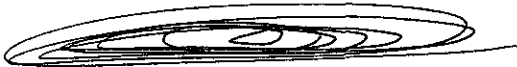
Ainsi, la table maricole se sent interpellée par ce projet. Surtout que des mariculteurs comme *Fermes Marines de Gaspé*, sont des utilisateurs actifs du milieu visé par les dits travaux. Cette entreprise, dédiée à l'élevage en mer du pétoncle géant dans la Baie de Gaspé, réalise ses activités à proximité du site visé par le présent projet. Sans compter qu'un autre site est utilisé activement dans la Baie, près de Penouille par *Moule de Gaspé*.

D'une part, nous avons pris connaissance des documents fournis sur le site Internet et lu avec attention le communiqué du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement en date du 29 janvier 2013 en ce qui concerne le « Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach) ». D'autre part, nous avons assisté à la rencontre du 27 février dernier, qui n'a pas permis de répondre aux préoccupations de l'industrie et n'a pas fait la preuve que tout ait été mis en œuvre pour s'assurer que les travaux n'aient pas d'impact sur les productions maricoles.

Ainsi, nous croyons qu'il est essentiel qu'une audience publique sur ce projet soit tenue avant qu'il n'aille plus avant.

Merci, monsieur le ministre, de la considération et de l'intérêt portés à notre demande,
Et soyez assuré de notre entière collaboration,

Veuillez recevoir nos plus distinguées salutations.



Sophie Fortier, coordonnatrice
Table Maricole du Québec

sf/SF

Cc. : M. Gaétan Lelièvre, Député de Gaspé, Parti québécois, Ministre délégué aux régions,
Ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, *Assemblée nationale du Québec, Hôtel du Parlement, 1045, rue des Parlementaires, Québec (Québec) G1A 1A3*
M. Monsieur François Gendron, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *200, chemin Sainte-Foy, 12^e étage, Québec, Qc, G1R 4X9*
Mme Jeannine Richard, adjointe parlementaire au ministre de l'agriculture, des pêches et de l'alimentation, *3-539 chemin Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1E7*
M. François Roussy, Maire de Gaspé, *25, rue de l'hôtel-de-Ville, Gaspé (Québec) G4X 2A5*

Bonaventure, le 15 mars 2013

Cabinet du ministre

18 MAR. 2013

MDDEP

Monsieur Yves-François Blanchet

Cabinet du ministre

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

Édifice Marie-Guyart, 30^e étage

675, boulevard René-Lévesque Est

Québec (Québec) G1R 5V7

M.

Objet : ~~Demande d'une audience publique du Bureau d'audience publique en environnement.~~

Monsieur le Ministre,

Nous avons assisté, il y a deux semaines, à une séance d'information du Bureau d'audience publique en environnement concernant le projet de restauration, au sud du quai, du port de Gaspé. Ce projet semble, à prime abord, une action positive à poser. En effet, les métaux lourds, les hydrocarbures aromatiques (HAP) ainsi que les biphényles polychlorés (BPC) qui s'y trouvent peuvent avoir des effets négatifs sur la qualité de la santé de l'écosystème et sur la santé humaine. Toutefois, plusieurs questions sont restées sans réponse suite à la séance d'information.

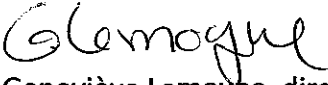
En effet, le promoteur, Transport Canada, a opté pour un format d'appel d'offres où cinq (5) procédés différents sont proposés aux soumissionnaires, qui peuvent choisir celui qu'ils préfèrent. Cette décision a pour but d'obtenir le plus bas prix possible. La firme Dessau nous affirme que chacun de ces procédés se valent du côté environnemental. Toutefois, le promoteur a été incapable de nous fournir les informations suivantes :

- les critères de sélection qui seront utilisés pour choisir le soumissionnaire;
- les contraintes environnementales que les soumissionnaires devront respecter;
- le suivi qui sera effectué afin de s'assurer que les moules et les pétoncles qui sont pêchées à proximité du site demeurent comestibles, ou qu'un drapeau rouge soit rapidement levé en cas contraire, afin qu'ils ne se retrouvent pas sur le marché;
- le protocole de suivi environnemental qui sera appliqué afin de s'assurer que les sédiments contaminés ou les contaminants en suspension ne soient pas dispersés hors du site;
- les mesures qui seront prises afin d'accommoder les pêcheurs et autres utilisateurs qui jettent normalement l'ancre à ce quai.

Étant un organisme de concertation œuvrant en gestion intégrée des zones côtières et marines, ces informations sont capitales pour nous. Ainsi, devant autant d'incertitudes, malgré la nécessité d'un tel projet, il est malheureusement impossible pour nous de faire autrement que de demander une audience publique.

En espérant que notre voix, qui s'ajoute à celles de plusieurs autres, trouve écho auprès de votre cabinet.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à notre requête.


Geneviève Lemoigne, directrice
Comité ZIP Baie des Chaleurs



Reçu par courriel le
21 mars 2013

« Une référence en environnement »

Bonaventure, le 15 mars 2013

Monsieur Yves-François Blanchet
Ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

298

CR3.6

Projet de restauration, au sud du quai,
au port de Gaspé (Sandy Beach)

6212-06-004

Objet : Demande d'audience publique pour le projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach)

Monsieur le Ministre,

Transports Canada souhaite procéder à un *Projet de restauration, au sud du quai, au port de Gaspé (Sandy Beach)*. Le Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) tient à vous transmettre ses préoccupations concernant ce projet et requiert par la même occasion, la tenue d'audiences du Bureau d'Audiences Publiques en Environnement (BAPE).

Suite aux différentes informations qui nous ont été présentées au sujet de ce projet, nous sommes d'avis qu'une trop grande incertitude plane toujours sur le déroulement des opérations de décontamination. Voici quelques-unes de nos principales inquiétudes :

- l'impact du brassage des sédiments sur l'écosystème de la Baie de Gaspé ne semble pas avoir fait l'objet d'études approfondies ;
- l'efficacité des mesures de confinement n'est pas suffisamment documentée ;
- les conditions de transport des sédiments hors du site ne sont pas garantissent pas que les contenus ne seront pas dispersés dans la région ;
- aucun scénario définitif n'est encore retenu concernant la gestion des sédiments ;

Loin de vouloir nuire à la restauration d'un site aussi important, nous souhaitons simplement que cette belle initiative se fasse de la meilleure manière possible.

Espérant que vous nous aiderez à assurer que le déroulement des ces travaux soit effectué proprement et de la façon la moins risquée pour notre environnement, nous vous prions d'accepter, Monsieur Blanchet, nos meilleures salutations.

Caroline Duchesne
Directrice du CREGÎM

Pour Steve Pronovost, président
Au nom du conseil d'administration